



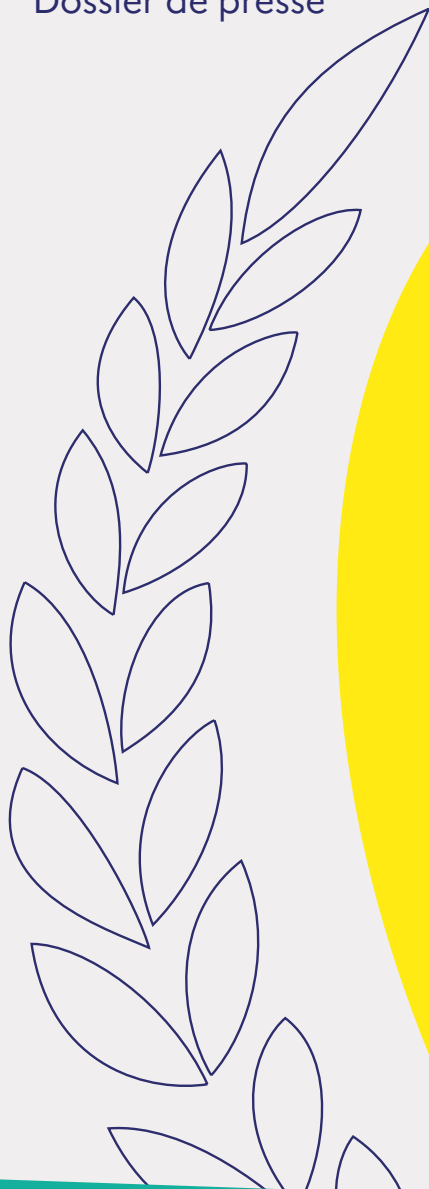
ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Egalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Cérémonie de remise des prix **NON AU HARCÈLEMENT**

Mardi 2 juin 2026
Dossier de presse



CONTACT PRESSE

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

05 55 11 40 17

ce.communication@ac-limoges.fr

SERVICE ACADÉMIQUE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Anne Bouillaguet, responsable académique

Anne Lemasson, responsable départementale en Corrèze

Laetitia Breton, responsable départementale en Creuse

Carole Caniglia, responsable départementale en Haute-Vienne

05 55 11 43 95

stopharcelement@ac-limoges.fr

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, UN ENGAGEMENT EN CONSTANTE PROGRESSION | 4 |
| Une mobilisation continue et renforcée depuis 2011 | 4 |
| Un pilotage structuré et renforcé avec le dispositif pHARe | 4 |
| La labellisation pHARe dans l'académie de Limoges | 5 |
| Une stratégie fondée sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge | 5 |
| | |
| 13^e ÉDITION DU PRIX ACADÉMIQUE « NON AU HARCÈLEMENT » | 6 |
| Palmarès académique du prix « Non au harcèlement » 2026 | 7 |
| Jury académique | 7 |
| | |
| LAURÉATS ACADÉMIQUES | 8 |
| Présentation des projets | 8 |
| | |
| LES PARTENAIRES NATIONAUX DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT » | 12 |

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, UN ENGAGEMENT EN CONSTANTE PROGRESSION

Une mobilisation continue et renforcée depuis 2011

Dès 2011, les **Assises nationales sur le harcèlement à l'école** ont posé les bases d'une prise de conscience menant à une politique publique engagée pour lutter contre le fléau que représente le harcèlement.

Depuis 2018, plusieurs lois structurent et soutiennent l'action éducative de lutte contre le harcèlement. La [loi de 2019 pour une école de la confiance](#) pose un cadre : elle interdit l'usage du téléphone portable à l'école et au collège, renforce le contrôle parental pour les accès à internet, et fixe le droit à une scolarité sans harcèlement. La [loi du 2 mars 2022](#) crée quant à elle le **délit de harcèlement scolaire**. Ces différentes mesures et les campagnes de prévention visent à accompagner toujours plus efficacement les jeunes confrontés au harcèlement.

Parce que le harcèlement dépasse désormais le cadre scolaire, la mobilisation est devenue globale au cours de ces dernières années. [Le plan interministériel lancé en septembre 2023](#) concrétise une prise de conscience collective : la lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous. Tous les ministères ont ainsi été mobilisés en appui de l'Éducation nationale afin que le combat soit mené, ensemble.

Pour offrir une meilleure prévention et une meilleure détection, l'action de chacun est nécessaire : forces de l'ordre, magistrats, soignants, collectivités, acteurs associatifs, plateformes, etc. Ce plan inédit s'inscrit dans la volonté constante d'offrir une meilleure protection aux victimes et de leur apporter des solutions concrètes.

Un pilotage structuré et renforcé avec le dispositif pHARe

Expérimenté à partir de 2019, le dispositif pHARe est obligatoire dans l'ensemble des écoles et des collèges publics depuis 2021 et s'est généralisé aux lycées publics depuis 2023. Il dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers** :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement ;
2. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves ;
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement ;
4. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme ;
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté.

Depuis novembre 2023, un **baromètre du harcèlement en milieu scolaire** est élaboré chaque année. Construit à partir d'un questionnaire d'auto-évaluation rempli par les élèves du CE2 à la terminale, il permet une connaissance fine et objectivée des situations.

Une stratégie fondée sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge

Après une phase d'expérimentation dans plus de 1 200 écoles, **les cours d'empathie ont été généralisés dans le premier degré depuis la rentrée de septembre 2024**. Ils s'appuient sur des méthodes pédagogiques éprouvées et visent à développer dès le plus jeune âge, les compétences psychosociales des élèves (écoute, respect de l'autre, communication constructive), pour prévenir durablement les violences scolaires. Ces cours participent à instaurer un **climat relationnel positif** dans les écoles et à former les citoyens de demain, en leur donnant des clés pour gérer leurs émotions, par exemple.

À l'occasion des Assises de la santé scolaire, a été annoncé le renforcement de ces compétences psychosociales pour agir sur le climat scolaire et le bien-être des élèves, en les intégrant dès la rentrée 2026 au nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, de la maternelle à la 3^e.

Ils marquent ainsi une nouvelle étape dans la politique de prévention, en misant sur l'acquisition de compétences fondamentales pour le bien vivre ensemble.

La labellisation pHARe dans l'académie de Limoges



95%

**DES ÉTABLISSEMENTS
LABELLISÉS**



Un label qui reconnaît
l'engagement dans la lutte
contre le harcèlement.



1947

**ÉLÈVES
AMBASSADEURS**



Des élèves formés et
engagés pour prévenir,
repérer et soutenir
leurs pairs.



2890

**PERSONNELS FORMÉS
ET ENGAGÉS DANS
LES ÉQUIPES RESSOURCE**



Des équipes ressource
présentes et mobilisées
dans chaque établissement.



111

**COORDONNATEURS
pHARe**



Des coordonnateurs
référents pour piloter
et accompagner les actions
dans les établissements.

13^e ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »

Pour sa 13^e édition, le **prix « Non au harcèlement »** (NAH), organisé par le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec la MAE, a pour objectif de **donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires** pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement. Les participants sont invités à **produire une affiche ou une vidéo** qui servira de support de communication et de prévention dans leur établissement.

Un concours structurant et fédérateur

Le prix « Non au harcèlement » est un véritable outil pédagogique qui s'inscrit pleinement dans le programme de lutte contre le harcèlement (Phare), dont il constitue un temps fort. La participation au prix permet de valoriser les initiatives des écoles et des établissements du CP à la Terminale. Elle constitue un critère pris en compte à partir du deuxième niveau de labellisation.

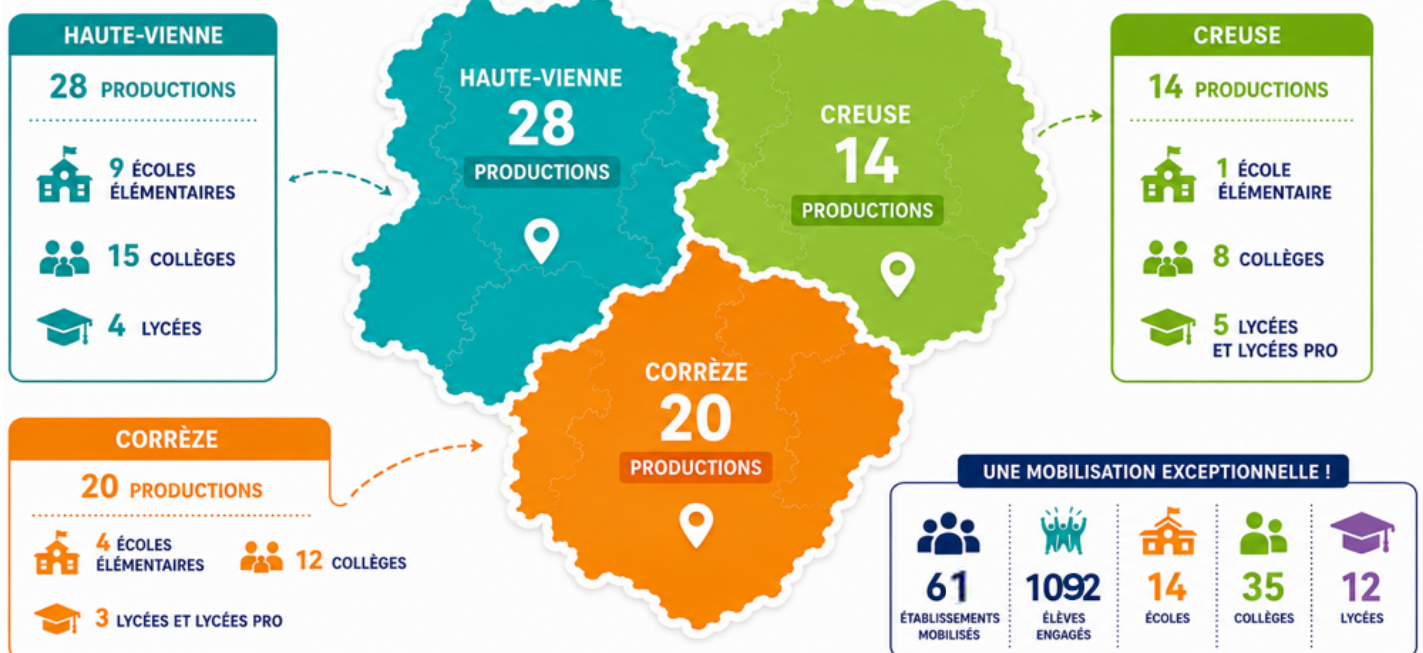
L'objectif pour les élèves et les équipes éducatives est toujours le même : créer collectivement une affiche ou une vidéo afin de sensibiliser au harcèlement. Ces productions servent alors de support pour porter la prévention contre le harcèlement au sein de leur établissement. Le prix « Non au harcèlement » permet de donner la parole aux élèves et de les rendre acteurs de la prévention en les incitant à prendre part et à mettre en place des projets pérennes pour favoriser le bien-être de tous.

Le processus de réflexion est aussi l'occasion d'aborder et d'acquérir des notions permettant de mieux appréhender le phénomène de harcèlement, ses mécanismes, ses conséquences et ses solutions.

La participation des écoles et établissements au prix « Non au harcèlement »

CARTOGRAPHIE DES PRODUCTIONS 2025-2026

Académie de Limoges



Mardi 2 juin 2026, la **cérémonie académique de remise des prix « Non au harcèlement »** est présidée par Valérie Baglin-Le Goff, rectrice de l'académie de Limoges, et se déroule en présence de Bruno Ribière, président de la MAE 87, partenaire du prix NAH.

Palmarès académique du prix « Non au harcèlement » 2026

Prix affiche « Non au harcèlement »

- Catégorie école : école élémentaire Jean Rostand de Condat-sur-Vienne (87)
- Catégorie collège : collège Jean Rebier d'Isle (87)
- Catégorie lycée : lycée Raymond Loewy de La Souterraine (23)

Prix vidéo « Non au harcèlement »

- Catégorie collège : collège Pierre de Ronsard de Limoges (87)
- Catégorie lycée : lycée Raoul Dautry de Limoges (87)

Prix affiche « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

- École élémentaire de Saint-Martin-de-Jussac (87)

Prix vidéo « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

- Collège Paul Langevin de Saint-Junien (87)

Prix affiche « Prévention du cyberharcèlement »

- Collège Pierre Mendès-France de Bessines-sur-Gartempe (87)

Prix vidéo « Prévention du cyberharcèlement »

- Collège André Maurois de Limoges (87)

Prix affiche « Inclusion »

- Lycée professionnel George Sand du Dorat (87)

Prix vidéo « Inclusion »

- Collège Guy de Maupassant de Limoges (87)

Coup de cœur académique

- Collège Guy de Maupassant de Limoges (87).

Les lauréats du prix « coup de cœur académique » remportent **un chèque de 1000€ remis par la MAE**, pour mettre en œuvre leur projet de lutte contre le harcèlement au sein de leur établissement.

Jury académique

Le jury académique s'est réuni le mardi 3 mars dernier. Il est composé de 24 membres :

- du rectorat : inspecteurs, conseillers techniques, membres de la cellule de lutte contre le harcèlement, service de sécurité académique (SDSA)
- des directions des services départementaux de l'Éducation nationale de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne
- de représentants des associations de parents d'élèves : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE)
- des partenaires : MAE, Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale (AROEVEN), Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), l'unité d'accueil pédiatrique enfants en danger de la Haute-Vienne (UAPED87), Gendarmerie nationale de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne et Maison des ados de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

LAURÉATS ACADÉMIQUES

Catégorie Affiche « Non au harcèlement »,

- École élémentaire, Condat-sur-Vienne (87) - Non au harcèlement, oui aux compliments

Après une lecture d'album et une activité de sensibilisation lors de la journée de lutte contre le harcèlement, les élèves de la classe de CM1 de l'école se sont engagés dans une réalisation collective. Plusieurs discussions ont mené aux choix des prises de vues avant de procéder au montage de l'affiche.



- Collège Jean Rebier, Isle (87) - Un chat suffit pour détruire une vie

L'affiche réalisée par un groupe d'élèves ambassadeurs met en lumière les conséquences du cyberharcèlement à travers le slogan : « Un chat suffit pour détruire une vie ». Ils ont choisi de représenter une victime isolée, recroquevillée dans un coin, afin de traduire visuellement la détresse psychologique et le sentiment d'impuissance provoqués par les violences en ligne.

Au-dessus d'elle, un téléphone portable symbolise l'origine du harcèlement. Les messages affichés dans les échanges de tchat véhiculent des propos dénigrants, tandis que des mains pointées en direction de l'élève accentuent l'idée de jugement, de moquerie et d'exclusion. À travers cette composition, les élèves ont souhaité montrer le déséquilibre entre une victime seule et la pression collective exercée par les harceleurs.

- Lycée Raymond Loewy, La Souterraine (23) - Le harcèlement sexiste et sexuel n'est pas un jeu : « Fuyez et alertez l'Harcelopode ! »

Les élèves ambassadeurs pHARE ont choisi de réaliser une affiche en s'inspirant de l'univers des cartes Pokémon. Souhaitant se démarquer des affiches traditionnelles souvent associées à des codes sombres et à la tristesse, ils ont imaginé le « Harcelopode », un personnage représentant le harceleur à travers différentes attaques symbolisant les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire : moqueries et rumeurs, emprise psychologique, atteintes à l'intimité et non-respect du consentement.

Les élèves ont imaginé le personnage, choisi les messages et défini les différentes attaques avant la réalisation graphique finale sur Photoshop et InDesign par une assistante d'éducation diplômée d'un Master Arts et Design, en collaboration étroite avec les élèves. L'affiche délivre enfin un message essentiel : ne pas rester seul face au harcèlement et oser en parler à des adultes de confiance ou à l'équipe pHARE.



Catégorie Vidéo « Non au harcèlement »,

→ Collège Pierre de Ronsard, Limoges (87) - Au rythme de nos différences, place à la danse ...

Les ambassadeurs pHARe du collège ont souhaité produire une vidéo où le corps est investi comme espace d'expression et d'inclusion pour toutes et tous : collectif, individuel, meurtri, stigmatisé, mais finalement accepté, intégré, sublimé avec toutes ses différences grâce à la danse.

L'objectif est de proposer une vidéo au message suffisamment clair pour permettre à toute personne harcelée ou exclue de retrouver sa place dans la société et dans le collectif.



→ Lycée Raoul Dautry, Limoges (87) - Parles-en

Les élèves ambassadeurs pHARe du lycée ont été réunis une première fois pour créer un groupe de réflexion sur le concours. Ils ont ensuite créé leur scénario, filmé et monté la vidéo en autonomie sous la supervision des encadrantes et avec l'aide des élèves de BTS.

Catégorie Affiche « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

→ École élémentaire, Saint-Martin-de-Jussac (87)

Suite à une formation sur le harcèlement scolaire menée par l'infirmière de secteur, les élèves de la classe de CM1 et les équipes ont réalisé une affiche de prévention pour informer les écoliers et leurs parents sur les actions possibles et les ressources disponibles sur ce sujet.



Catégorie Vidéo « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

→ Collège Paul Langevin, Saint-Junien (87)

Suite à un partenariat entre le collège Paul Langevin et le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Victorien, une collaboration a été mise en place afin de renforcer le lien entre l'établissement et les jeunes engagés dans la vie citoyenne locale. Cette initiative a contribué à la mobilisation et à l'engagement des élèves dans leur parcours citoyen, notamment au travers d'actions de prévention et de sensibilisation.

Catégorie Affiche « Prévention du cyberharcèlement »

- Collège Pierre Mendès France, Bessines-sur-Gartempe (87) - 30 18 : un appel, ça vaut la peine

Lors d'une journée de travail inter-établissements, les élèves du Conseil de Vie Collégienne et les ambassadeurs pHARe ont réalisé des affiches sur les bonnes pratiques numériques, notamment sur le cyberharcèlement. L'objectif était de faire connaître le 30 18 auprès des élèves du collège, à travers une campagne d'affichage.



Catégorie Vidéo « Prévention du cyberharcèlement »

- Collège André Maurois, Limoges (87) - Lucioles

Les élèves ont construit collectivement le scénario, élaboré un storyboard, rédigé le script puis participé au tournage, à l'enregistrement de la voix off et aux différentes étapes de production. Ce travail collaboratif a nourri de nombreux échanges autour du harcèlement et des réseaux sociaux, permettant aux élèves de mieux mesurer les conséquences de certains comportements et l'impact qu'ils peuvent avoir sur les victimes.

Au-delà de la réalisation de la vidéo, ce projet a renforcé la cohésion du groupe et permis à chacun de s'investir selon ses compétences et ses envies : écriture, jeu d'acteur, prise de vue, son, lumière ou narration. Cette expérience a également offert aux élèves l'occasion de mobiliser leurs apprentissages scolaires dans une démarche concrète et créative.



Catégorie Affiche « Inclusion »

- Lycée professionnel George Sand, Le Dorat (87) - Tous différents tous ensemble

Les élèves de terminale CAP et les ambassadeurs pHARe ont choisi de travailler sur le thème de l'inclusion, un sujet particulièrement important au sein de l'établissement qui accueille des élèves en situation de handicap ainsi qu'un dispositif ULIS.

En amont de la réalisation de cette affiche, les élèves ont été sensibilisés au harcèlement, à la valorisation de l'inclusion et à la solidarité. Ils ont également mené un travail autour du slogan afin de :

- comprendre les mécanismes du harcèlement,
- mettre des mots sur la souffrance,
- travailler l'expression écrite et orale,
- développer l'empathie.

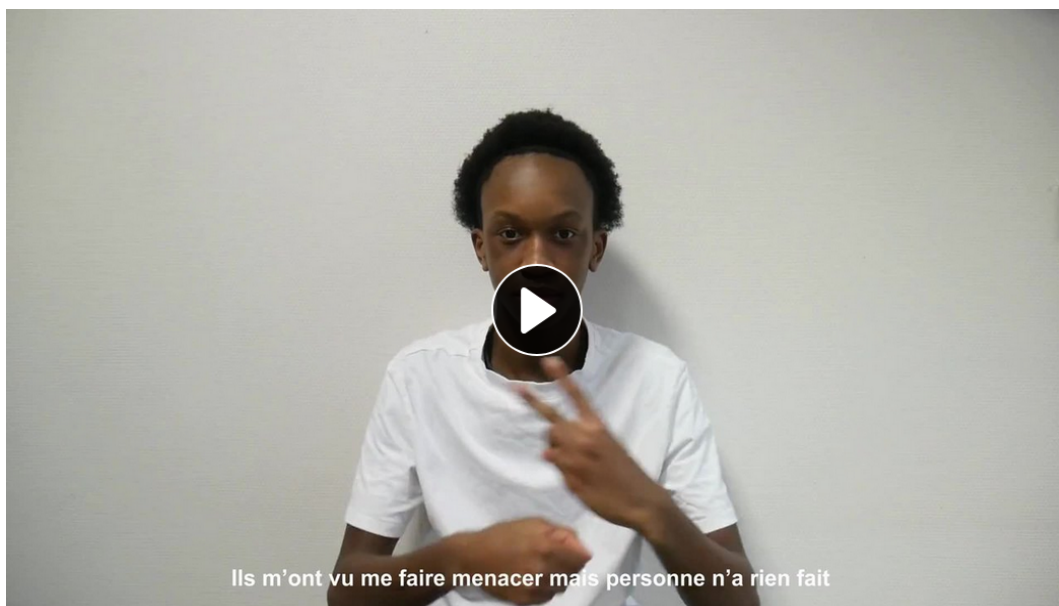




Catégorie Vidéo « Inclusion » et prix coup de cœur MAE

→ Collège Guy de Maupassant, Limoges (87) - Tu regardes ou tu agis ?

Un slam ainsi qu'une vidéo en Langue des Signes Française (LSF) ont été pensés, tournés et montés par les élèves de la classe de 3^e SEGPA du collège. Un projet artistique et engagé qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au harcèlement à l'École, en associant expression orale, écrite et gestuelle pour rendre le message accessible au plus grand nombre. En amont, la diffusion audio du slam a été proposée à l'ensemble de l'établissement à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École. Cette mise en voix collective a permis de préparer les élèves et de diffuser largement le message avant la réalisation de la vidéo en LSF.



LES PARTENAIRES NATIONAUX DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »



MAE

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE, organisme à but non lucratif, est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'assurance scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ses chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyberharcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux médias et la sécurité sur le chemin de l'école.

Depuis 2013, la MAE s'associe au ministère dans la lutte contre le harcèlement scolaire en soutenant depuis son origine le Prix « Non au harcèlement ». Tous les ans, elle engage une participation de près de 60 000 euros. De cette manière, elle participe à valoriser toutes les écoles et établissements qui remportent les « Coups de coeur académiques » en leur permettant de financer des actions de prévention.

La MAE prime également tous les lauréats nationaux, sélectionnés par les différents jurys (jury national co-présidé par le président de la MAE ou son représentant, jury des écoliers et jury des ambassadeurs), avec pour objectif de contribuer à la réalisation, à la production et à la mise en oeuvre de leurs projets pour lutter contre le harcèlement dans leur établissement scolaire.

En parallèle, la MAE conçoit et met à disposition des enseignants de nombreux supports pédagogiques pour mener leurs propres interventions en classe. C'est dans cet esprit que la MAE a créé, avec le soutien du ministère, le Jeu de l'Oie pour sensibiliser les élèves de cycle 4 aux risques engendrés par le harcèlement à caractère sexiste, sexuel ou homophobe. Il permet de faire réagir les élèves face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques et de leur rappeler qu'elles ne s'arrêtent pas à l'enceinte de l'établissement scolaire mais se poursuivent aussi sur les téléphones portables et les réseaux sociaux. Cet outil fait suite à la 1ère édition du Jeu de l'Oie créé par des élèves pour sensibiliser leurs pairs, de cycle 3, aux questions de harcèlement et leur apprendre à se positionner, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.



Internet Sans Crainte

Internet Sans Crainte est le programme national d'éducation au numérique. Il est opéré par TRALALERE, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire conventionnée avec l'Éducation nationale. Dans ce cadre, des outils sont conçus, développés et proposés gratuitement. Ils ont pour objectifs d'accompagner les enseignants et former les élèves à la citoyenneté numérique, pour acquérir une meilleure maîtrise des écrans et un usage éclairé et responsable des services numériques. TRALALERE est organisateur en France du Safer Internet Day, l'un des temps forts du programme Phare.



e-Enfance

Le 3018 est le numéro national pour les questions de harcèlement et de violences numériques, pour les jeunes, leurs parents et les professionnels. Ce dispositif propose une écoute bienveillante, un accompagnement psychologique et juridique spécialisé.

Il permet aussi de faire retirer rapidement les contenus et comptes préjudiciables aux mineurs : en tant que premier signaleur de confiance désigné par l'Arcom dans le cadre du Digital Services Act (DSA), le 3018 bénéficie d'un canal prioritaire auprès des plateformes numériques pour accélérer la suppression des comptes et contenus préjudiciables aux mineurs. L'équipe est composée d'écouter professionnels : psychologues, juristes, éducateurs sociaux, formés aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes.

Le 3018 est opéré par l'Association e-Enfance, association reconnue d'utilité publique de protection de l'Enfance sur Internet depuis plus de 20 ans.

Le numéro est accessible par téléphone ou par tchat sur l'app 3018.

3018

Harcèlement
Violences numériques
Prévenir - Intervenir

App tchat

7j/7 de 9h à 23h
Anonyme, gratuit, confidentiel

opéré par l'Association

e-Enfance 3018

5 novembre 2026

Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble,
mobilisons-nous.

NON AU HARCÈLEMENT

nonauharcelement.education.gouv.fr



Plateforme
nationale
pour les victimes
de harcèlement

www.ac-limoges.fr

NON AU HARCÈLEMENT